sgen Cfdt: ÉTRANGER

L'ÉDITO

DU 5 FEVRIER 2021

Un pays qui confine ses ressortissant·es à l'étranger

Alors que nous quittions 2020 avec soulagement, 2021 vient rapidement nous rappeler la **force de la crise sanitaire** actuelle et ses conséquences sur la santé, sur la vie sociale, sur l'éducation, sur l'économie et sur les libertés.

Claire Hédon, Défenseure des droits, rappelait sur le site de la CFDT le 11 janvier 2021, *que la crise exceptionnelle que nous traversons nécessite de prendre des mesures exceptionnelles. Mais en toutes circonstances,* ***le respect des libertés doit demeurer la règle et les restrictions, l'exception****.*

Depuis le 31 janvier 2021 minuit, de nouvelles restrictions viennent malheureusement limiter temporairement les **libertés de circulation**. Cette limitation touche tout particulièrement les **Français·es de l'étranger** partiellement interdit·es d'entrée sur le territoire de leur propre pays.

Ainsi, si vous résidez dans un pays de **l'Espace économique européen**, sauf au Royaume-Uni, il reste possible de rentrer en France sous réserve de test virologique négatif.

En revanche, la venue en France depuis tous les autres pays, de ressortissant·es français ou de l'Union européenne, n'est possible que sur **motifs impérieux** à justifier : résidence principale en France, motif sanitaire, familial ou professionnel. Un test virologique négatif et une mise en quarantaine d'une semaine sont également imposés.

Toutes les situations sont présentées sur le site Internet du ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

Ces restrictions sont **très contraignantes** et viennent, à la veille des vacances de février, aggraver encore l'**éloignement** des personnels en poste à l'étranger. **Cet éloignement imposé ne doit pas s'accompagner d'un isolement**. Le Sgen-CFDT de l'étranger est présent pour vous aider.

Plus que jamais, restons attentif à nos libertés et à la santé de tous, et restons en contact !

Sgen-CFDT de l'étranger – 47 avenue Simon-Bolivar – 75950 PARIS cedex 19
tél. +33 1 56 41 51 20 – télécopie +33 1 56 41 51 11 – courriel etranger@sgen.cfdt.fr – skype sgenetranger
https://etranger.sgen-cfdt.fr – facebook Sgen-CFDT Etranger – twitter @sgenetranger